

Demande de Carte Mobilité Inclusion bénéficiaire de l'ADPA

PÔLE SOLIDARITES

DIRECTION DES
PERSONNES AGEES ET DES
PERSONNES HANDICAPEES

Service Prestations

Pièces à fournir :

- Décision d'attribution de l'ADPA.
- Certificat médical.
- Copie de l'ancienne carte (s'il s'agit d'un renouvellement).

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance : / / à

Adresse :

.....

- **Si vous bénéficiez de l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (ADPA) au titre du GIR 1 ou 2**, vous pouvez bénéficier sans autre condition et à titre définitif de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) comportant les mentions « invalidité » et « stationnement pour personnes handicapées ».

→ Souhaitez-vous bénéficier de la CMI comportant les mentions « invalidité » et « stationnement pour personnes handicapées » ?

OUI NON

Si oui : S'agit-il d'une demande de renouvellement des droits (carte arrivant à expiration) ?

OUI NON

- **Si vous bénéficiez de l'ADPA au titre du GIR 3 ou 4**, l'équipe territoriale peut apprécier si votre situation justifie l'attribution de la mention « priorité » et / ou de la mention « stationnement pour personnes handicapées » de la CMI.

→ Souhaitez-vous bénéficier de la CMI comportant la mention « priorité » ?

OUI NON

Si oui : S'agit-il d'une demande de renouvellement des droits (carte arrivant à expiration) ?

OUI NON

→ Souhaitez-vous bénéficier de la CMI comportant la mention « stationnement pour personnes handicapées » ?

OUI NON

Si oui : S'agit-il d'une demande de renouvellement des droits (carte arrivant à expiration) ?

OUI NON